

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Glissement de terrain | Arrondissement de La Baie De nouvelles résidences peuvent être réintégrées

Saguenay, le lundi 4 juillet 2022 – La Ville de Saguenay annonce que cinq nouvelles résidences peuvent être réintégrées dans l'arrondissement de La Baie. Les analyses effectuées par le ministère des Transports du Québec ont permis de modifier le périmètre d'évacuation la semaine dernière. Celles-ci n'ont pu être réintégrées à ce moment parce qu'il fallait rebrancher le réseau d'eau potable.

Maintenant que l'aqueduc est remis en service pour eux, cinq bâtiments situés sur la 8^e avenue, comprenant au total sept adresses, peuvent être habités en toute sécurité dès 18 h le lundi 4 juillet. Ce sont ainsi huit personnes qui peuvent rentrer chez elles. Il s'agit des numéros civiques suivants : 2222, 2224, 2262, 2264, 2282, 2311, 2331.

Après ce nouveau retour à domicile pour ces citoyens, il reste 62 bâtiments évacués et 165 personnes logées hors de leur domicile.

-30-

Source : Service des communications
Tél. : 418 698-3350
Ligne médias : 418 54MEDIA
(418 546-3342)